



LA

BOÎTE

À

OUTILS

Des Pros
du
Tourisme

POUR TOUS

Par filière



Restaurateurs



Débits de boissons



Hébergeurs



Activités de
pleine nature



Lieux de visite et
sites culturels

6. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Intérêt et méthode

Une création





Filières concernées



6. Démarche environnementale

3 BONNES RAISONS D'ENTAMER UNE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

+ D'ECONOMIE

Faire des économies en réduisant fortement ses charges.

L'eau, l'énergie coûteront de plus en plus cher



+ D'ECOLOGIE

Diminuer notre impact sur l'environnement en matière de pollution, car c'est notre richesse touristique.

Eviter les nuisances pour la santé de tous : les équipes, les clients, les habitants



+ DE COMMERCIAL

Parce que ce sera encore plus important pour les clients de demain.

Parce que c'est un moyen de se différencier et de mieux satisfaire les clients





Filières
concernées



6. Démarche environnementale

LES 6 AVANTAGES D'UNE DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE

- 1 **Etre reconnu par le client** : un « écolabel » est un signe fort et visible qui crédibilise la démarche et rassure le client
- 2 **Communiquer** pour faire connaître son établissement
- 3 **Etre référencé** par les institutions
- 4 Pouvoir **motiver et fédérer le personnel** autour d'un objectif précis
- 5 **Structurer sa démarche environnementale** autour d'un référentiel, d'un cahier des charges
- 6 **Etre choisi par les groupes, les agences et les voyagistes** qui y sont de plus en plus sensibles.



Filières
concernées



6. Démarche environnementale

LABELS / CERTIFICATIONS / QUALIFICATIONS





Filières
concernées



6. Démarche environnementale



CLEF VERTE

*Premier label environnemental international
pour les hébergements touristiques*

LA DEMARCHE DE LABELLISATION

- ✿ S'inscrire en créant son compte sur le site de la Clef Verte www.laclefverte.org (Espace Pro)
- ✿ Remplir le questionnaire environnemental en ligne
- ✿ Envoyer le dossier
- ✿ Recevoir une visite d'audit (sur rendez-vous)
- ✿ Réunion du jury
- ✿ Renouveler le label chaque année
- ✿ Réunion du jury de renouvellement
- ✿ Recevoir une visite de contrôle



Filières
concernées



6. Démarche environnementale



LA PETITE FLEUR

Une certification européenne pour tout type de produits

49 catégories de produits et services concernées dont 2 pour l'activité touristique

LA DEMARCHE DE CERTIFICATION

- ✿ Postuler pour envoi des documents : référentiel de certification, check-list dossier de demande, tarification
- ✿ Dossier à remplir : apport des modes de preuve de conformité aux critères
- ✿ Audit : programmation, réalisation sur site
- ✿ Rapport de l'audit : fiches d'écarts éventuels, réponse aux fiches d'écarts
- ✿ Délivrance du certificat : notification à la commission européenne, année N+2 audit de surveillance (ou 1 année sur 2)



Filières
concernées



6. Démarche environnementale



GREEN GLOBE

Certification internationale de développement durable pour le secteur du tourisme

LA DEMARCHE DE CERTIFICATION

- ✿ Enregistrement en ligne pour devenir membre de Green Globe
<http://greenglobe.com/france/register/membership/>
- ✿ Accès au système de certification en ligne pour passer en revue les critères à remplir et téléchargement de la documentation appropriée
- ✿ Mise en place d'une équipe interne responsable du processus et des activités de certification
- ✿ Finalisation de la documentation des critères de certification
- ✿ Sélection d'un auditeur tierce partie agréé pour évaluer sa demande de certification
- ✿ Audit sur site avec rapport
- ✿ Résolution de tout problème de non-conformité pouvant être soulevé lors de l'audit
- ✿ Renouvellement chaque année sur la base d'un audit tierce partie (alternance entre un audit sur place et une vérification à distance assistée par ordinateur)



Filières
concernées



6. Démarche environnementale



HOTELS AU NATUREL

*Concerne les établissements des Parcs naturels régionaux
et un territoire limitrophe d'un Parc naturel régional (PNR)*

LES HOTELS CONCERNES

- ✿ Ils sont implantés dans un site privilégié adapté au tourisme de nature et découverte dans des territoires d'exception
- ✿ Ils sont classés au minimum 2 étoiles
- ✿ Ils sont situés dans un bâtiment bien intégré dans son environnement
- ✿ Ce sont des ambassadeurs du territoire engagés dans l'octroi de la marque « Accueil du Parc » (s'il est situé sur le territoire d'une Parc naturel régional).



Filières
concernées



6. Démarche environnementale



HOTELS AU NATUREL

*Concerne les établissements des Parcs naturels régionaux
et un territoire limitrophe d'un Parc naturel régional (PNR)*

LA DEMARCHE DE LABELLISATION

- ✿ Dossier de candidature au Président du Groupement des Hôtels au Naturel
- ✿ En parallèle, si territoire de PNR, candidature à la marque Accueil du Parc
- ✿ Visite d'évaluation sur la base des éléments constitutifs de la charte et de la grille d'audit (en général, présence du chargé de mission tourisme du Territoire)
- ✿ Décision par le bureau du groupement, au vu du compte rendu de visite et de l'avis du chargé de mission tourisme, validation ou complément du plan d'actions.
- ✿ Engagements de l'hôtelier dans une démarche de progrès évaluée tous les 4 ans. Une visite de contrôle pourra être effectuée à tout moment et de façon inopinée.



Filières
concernées



6. Démarche environnementale



GITES PANDA

*Les Gîtes Panda ont fêté leurs 20 ans en 2014 et comptent
280 hébergements labellisés,
sur 33 parcs naturels régionaux et les 5 parcs nationaux métropolitains*

LES ETABLISSEMENTS CONCERNES

- ✿ Gîtes ruraux, chambres d'hôtes ou gîtes de séjour, agréés Gîtes de France (2 épis minimum, 1 épi toléré dans le cas d'un site très isolé)
- ✿ Sur un territoire de Parc naturel régional ou de Parc national
- ✿ Situés sur une propriété ou à proximité immédiate d'un chemin ou espace public qui présente un intérêt pour la découverte de la nature

La Fédération nationale des Gîtes de France gère la marque Gîte Panda depuis 2015



Filières
concernées



6. Démarche environnementale



ECO GITE

Écogite® est une démarche volontaire de qualification des structures de tourisme rural associée au label Gîtes de France

LES ETABLISSEMENTS CONCERNES

- ✿ Gîtes ruraux
- ✿ Chambres d'hôtes
- ✿ Gîte d'étape et de séjour
- ✿ Camping



Filières
concernées



6. Démarche environnementale



ECO GITE

Écogite® est une démarche volontaire de qualification des structures de tourisme rural associée au label Gîtes de France

LA DEMARCHE DE QUALIFICATION

- Le propriétaire fait sa demande auprès du Relais départemental des Gîtes de France
- Une visite de contrôle du respect de la grille Ecogîte est effectuée (ce contrôle peut être réalisé à l'occasion de la visite d'agrément de l'hébergement)
- Validation de la qualification en commission interdépartementale



Filières concernées



6. Démarche environnementale





6. Démarche environnementale



L' ACCOMPAGNEMENT A LA QUALIFICATION

La CCI des Alpes de Haute Provence s'engage véritablement dans la voie d'un Tourisme Durable en accompagnant les hébergeurs touristiques vers l'obtention d'un label environnemental, à travers l'opération collective ITINERAIRE ECO3.

Cette démarche ambitieuse permet ainsi aux établissements touristiques de mieux :

- ✿ Maîtriser leurs coûts énergétiques,
- ✿ Choisir les équipements innovants adaptés à leurs besoins,
- ✿ Suivre une politique d'achats plus rentable et plus motivante pour leurs équipes
- ✿ Préserver leur environnement et de par leur exemplarité, se distinguer de leurs concurrents.

Les professionnels engagés sont tout d'abord formés à l'utilisation d'un outil d'auto diagnostic en ligne, leur permettant d'évaluer leurs performances environnementales au regard de l'écolabel choisi et de dégager un plan d'actions. Ils bénéficient, de plus, d'un suivi individuel en environnement, d'une aide à la constitution du dossier de candidature au label, d'actions collectives et de communication.



6. Démarche environnementale

Vos contacts

Labels existants dans les Alpes de Haute-Provence

Pour les meublés :

- Gîtes Panda et écogîtes

Relais Départemental des Gîtes de France : Gilbert MATHIEU

Mél : gilbert@gites-de-france-04.fr - Tél. : 04 92 31 30 40



Pour toutes les structures :

- Cléverte
- Eco label Européen
- Green label



Outil : Plateforme Itinéraire Eco 3 proposant un diagnostic de chaque label environnemental et un accompagnement vers l'obtention de ces labels par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes de Haute-Provence : <http://www.itineraire-eco3.com>

Mohamed SEBIA, Conseiller Environnement - Mél : m.sebia@digne.cci.fr - Tel: 04 92 30 80 95



Filières
concernées



6. Démarche environnementale

Vos contacts

En fonction des territoires : Parcs naturels régionaux, Parcs Nationaux

Marque Parc et Charte Européenne du Tourisme Durable

Qu'est-ce que l'écotourisme ? C'est une forme de voyage responsable dans les espaces naturels qui contribue à la protection de l'environnement et au bien-être des habitants.

Parc Naturel Régional du Luberon : Mylène MAUREL et Nathalie CHARLES

Mél : mylene.maurel@parcduluberon.fr - Tél. : 04 90 04 42 01



Parc Naturel Régional du Verdon : Luc COURTIL

Mél : lcourtill@parcduverdon.fr - Tél. : 04 92 74 68 00



Parc National du Mercantour : Xavier FRIBOURG, Service territorial Ubaye-Verdon,

Mél : xavier.fribourg@mercantour-parcnational.fr - Tél. : 04 92 81 21 31





alco tra



FICHES « COMMERCIAL »

1. **Référencement internet : les points clés**
2. **Bien se commercialiser**
3. **Bien utiliser sa marque**

FICHES « MARQUES ET LABELS »

4. **Informations générales sur les marques et labels**
5. **Démarche Qualité : Intérêt et méthode**
6. **Démarche environnementale : Intérêt et méthode**
7. **Tourisme et handicap : Intérêt et méthode**

FICHES « REGLEMENTATION »

8. **Les affichages commerciaux**
9. **L'Hygiène en 9 points clés**
10. **Accessibilité : Comment se mettre aux normes**
11. **La réglementation relative à la vente de produits touristiques**

FICHES « CONNAISSANCE DU TERRITOIRE »

12. **Tourisme : Vos interlocuteurs dans les Alpes de Haute Provence**